

Bordereau de perte • Campagne 2018

Aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA)

Important : les explications pour remplir le *Bordereau de perte* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DAAF. Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare avoir perdu animaux éligibles à l'ADMCA.

Numéro des animaux FR FR FR

FR FR FR

FR FR FR

Cette perte est intervenue le pour le motif suivant :

abattage sanitaire accident mortalité autre (précisez) :

Commentaires :

À :, le 2 0 1 8

Signature(s)

Bordereau de localisation • Campagne 2018

Aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA)

Important : les explications pour remplir le *Bordereau de localisation* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DAAF.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare que mes vaches et génisses sont susceptibles d'être localisées au cours de la période de détention obligatoire :

dans un bâtiment de mon exploitation. *Veillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune) :*

sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2017.

sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2017. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2017 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlots	
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
	<input type="text"/>		<input type="text"/>	

À :, le 2 0 1 8

Signature(s)